Tableau n° 1.2.5
Affections provoquées par les huiles et graisses d'origine minérale ou de synthèse

	Délai de	Liste limitative des principaux
Désignation des maladies	prise en	travaux susceptibles de
	charge	provoquer la maladie
A	Α	A
Papulo-pustules multiples et leurs complications fùronculeuses (les lésions sont habituellement localisées à la face dorsale des mains et des bras et à la partie		Manipulation et emploi de ces huiles et graisses d'origine minérale ou de synthèse lors des travaux suivants : - Tournage, décolletage, fraisage,
antérieure des cuisses et sont parfois étendues aux régions en contact direct avec les parties des vêtements de travail imprégnées d'huile ou de fluide).		perçage, alésage taraudage filetage, sciage, rectification et. d'une façon générale, tous travaux d'usinage mécanique des métaux comportant l'emploi de ces produits;
Dermite irritative.	7 jours	- Tréfilage, forgeage. laminage, trempe à l'huile dans l'industrie métallurgique;
Lésions eczématiformes récidivant en cas de nouvelle exposition au risque ou confirmées par un test épicutané.	15 jours	- Travaux d'entretien, de réparation et de mise au point mécanique comportant l'emploi d'huiles de moteurs, d'huiles utilisées comme composants de fluides hydrauliques et autres lubrifiants;
	,	- Travaux du bâtiment et des travaux publics comportant l'emploi des huiles de décoffrage du béton;
		- Travaux comportant la pulvérisation d'huile minérale;
		- Travaux comportant l'emploi d'huiles d'extension dans l'industrie du caoutchouc, d'huiles

		d'ensimage de fibres textiles ou de fibres minérales, d'huiles de démoulage et d'encres grasses dans l'imprimerie.
В	В	В
Granulome cutané avec réaction gigantofolliculaire	1 mois	- Travaux comportant la pulvérisation d'huiles minérales ;
С	С	C
Insuffisance respiratoire liée à un granulome pulmonaire confirmé médicalement ou à une pneumopathie dont la relation avec l'huile minérale ou la paraffine est confirmée par la présence au sein des macrophages alvéolaires de vacuoles intra-cytoplasmiques prenant les colorations usuelles des lipides.	6 mois	- Travaux de paraffinage et travaux exposant à l'inhalation de brouillards d'huile minérale.

Tableau nº 1.2.5 bis

Affections cancéreuses provoquées par les dérivés suivants du pétrole :
huiles minérales peu ou non raffinées et huilles minérales régénérées
utilisées dans les opérations d'usinage et de traitement des métaux, extraits
aromatiques, résidus de craquage, huiles moteur usagées ainsi que suies de
combustion des produits pétroliers

Désignation des maladies	Délai de prise en charge	Liste limitative des principaux travaux susceptibles de provoquer ces maladies
Epithélioma primitif de la peau.	30 ans (sous réserve d'une durée d'exposition minimale de 10 ans au risque)	 Travaux d'usinage par enlèvement ou déformation de matière ou travaux de traitement des métaux et alliages exposant habituellement au contact cutané avec des huiles minérales peu ou non raffinées, ou régénérées. Travaux exposant habituellement au contact cutané avec des extraits